

L1 SANTÉ

Les métiers

- Médecine
- Dentaire
- Pharmacie
- Sage-femme

Le **médecin** dispense aux individus les soins nécessaires au maintien et au rétablissement de leur santé.

Il a la responsabilité du diagnostic, du choix et de la conduite du traitement. Il applique également les méthodes de la médecine préventive pour prévenir les maladies et promouvoir la santé. Selon sa formation il peut exercer soit la médecine générale, soit une médecine spécialisée. Il peut aussi se spécialiser dans la pathologie d'un seul organe ou domaine (cardiologie, dermatologie...), d'un type de soins (chirurgie, réanimation...) ou dans un type de patients (enfants...).

L'exercice libéral est de loin le plus fréquent.

Le médecin travaille seul ou en association avec des confrères, à la ville ou à la campagne, il a éventuellement une activité hospitalière conjointe.

Cet emploi/métier est accessible à partir de formations de niveau I obligatoirement sanctionnées par le diplôme d'Etat de docteur en médecine pour les généralistes, complétées par le diplôme d'études spécialisées pour les spécialistes.

Le **pharmacien** exerce sa profession dans différents secteurs: officines, industries, laboratoires d'analyses médicales.

Cependant, la majorité des pharmaciens exerce en officine (pharmacie) où ils assurent principalement la vente au détail de médicaments fabriqués industriellement ou préparés par eux-mêmes, ainsi que des produits de parapharmacie.



Cet emploi est accessible à partir de formations de niveau I obligatoirement sanctionnées par le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Le diplôme se prépare en 6 ou 9 ans dans les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de pharmacie dont l'accès n'est possible qu'aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Le passage en 2ème année est subordonné à la réussite du concours en L1 Santé.

Les étudiants qui envisagent les études de pharmacie doivent présenter des aptitudes pour les sciences, en particulier pour la chimie et la biologie.

La profession de pharmacien nécessite beaucoup de rigueur et de précision puisque la moindre erreur lors de la préparation de médicaments peut avoir des conséquences graves.

Pour l'étudiant qui se destine à des fonctions de recherche dans le domaine de la pharmacie (comme d'ailleurs dans tous les autres domaines scientifiques) la rigueur intellectuelle, une bonne connaissance générale, l'aptitude à poser un problème et à trouver des solutions sont des qualités importantes.



S
P
A
S
P
R
E
P
A
S

Le **chirurgien-dentiste** est un professionnel de la santé habilité à pratiquer l'art dentaire.

Titulaire d'un diplôme de docteur en chirurgie-dentaire, il soigne les pathologies acquises et congénitales de la bouche, des dents, des gencives, des maxillaires et des tissus attenants.

Bien que l'essentiel des chirurgiens-dentistes aie une activité libérale (plus de 90 %), ils peuvent exercer à l'hôpital, dans des services d'odontologie ou de stomatologie, en clinique privée, notamment pour pratiquer des opérations plus lourdes qu'une structure telle qu'un cabinet libéral peut difficilement accueillir.

Les études d'odontologie (chirurgie dentaire) sont dispensées dans les unités de formation et de recherche (UFR) d'odontologie. Les enseignements sont théoriques, dirigés et pratiques et comprennent des stages.

Le diplôme d'Etat français permet aux chirurgiens-dentistes d'exercer leur profession au sein de l'union européenne.

Les étudiants qui envisagent les études de dentistes doivent présenter le profil suivant : douceur, résistance physique et habileté manuelle.



La **sage-femme** établit le diagnostic de la grossesse et assure le suivi de la femme enceinte jusqu'à l'accouchement.

Elle peut déceler les anomalies à partir d'échographies et d'autres examens qu'elle prescrit. Après l'accouchement, la sage-femme s'occupe de la mère et du nouveau-né, vérifie qu'ils sont en bonne santé. Ses responsabilités sont considérables, car elle doit être capable de réagir vite en cas de complications.



Les étudiants qui envisagent les études de sage femme doivent présenter le profil suivant : psychologie, sang-froid, résistance physique et nerveuse, altruiste.

La formation à la profession de sage-femme est assurée dans des écoles de sages-femmes agréées par la région.

Pour accéder à la formation de sage-femme, les étudiants doivent réussir le concours en fin de L1 Santé. Les études durent ensuite quatre années et comprennent tout au long

du cursus des enseignements théoriques, des travaux pratiques, des travaux dirigés et des stages obligatoires.

Les études au sein des écoles de sages-femmes se déroulent en deux phases de deux ans chacune : la première forme les étudiants à la physiologie et à l'eutocie, la deuxième forme à dépister, à prévenir la pathologie dans les domaines de l'obstétrique, de la gynécologie et de la pédiatrie.

La formation clinique en stage représente une part importante des études. Les stages se déroulent dans les établissements de santé ou auprès de sages-femmes libérales.

La validation de tous les stages de l'année est obligatoire pour le passage en année supérieure et l'obtention du diplôme d'Etat.